

Pour ancrer la culture au cœur de Terre Sainte



la région
yon



Consultation publique du Plan directeur localisé (PDL) « Plate-forme de la gare de Coppet »

Soirée d'information du lundi 14 mars 2011





Programme

1 Enjeux pour Coppet et la région

2 Processus et calendrier, information sur la consultation

P.-A. Romanens, syndic de Coppet

3 Le contenu du PDL

- urbanisation et environnement, espaces publics et paysage, mobilité

Ch. Exquis, responsable Groupe Opérationnel des Pôles, SDT-DEC

F. Molina, responsable service de la Mobilité, SM, Etat de Vaud

- patrimoine Laurent Chenu, conservateur cantonal des monuments et des sites,

- positionnement vers un pôle culturel, Nathalie-Raya Etter, cheffe projet, Régionyon

4 Etude de faisabilité du PDL : servitudes, lots et coûts des équipements

E. Bovard, ingénieur-géomètre, Bovard & Nickl SA

5 La démarche participative: les ateliers et leurs recommandations

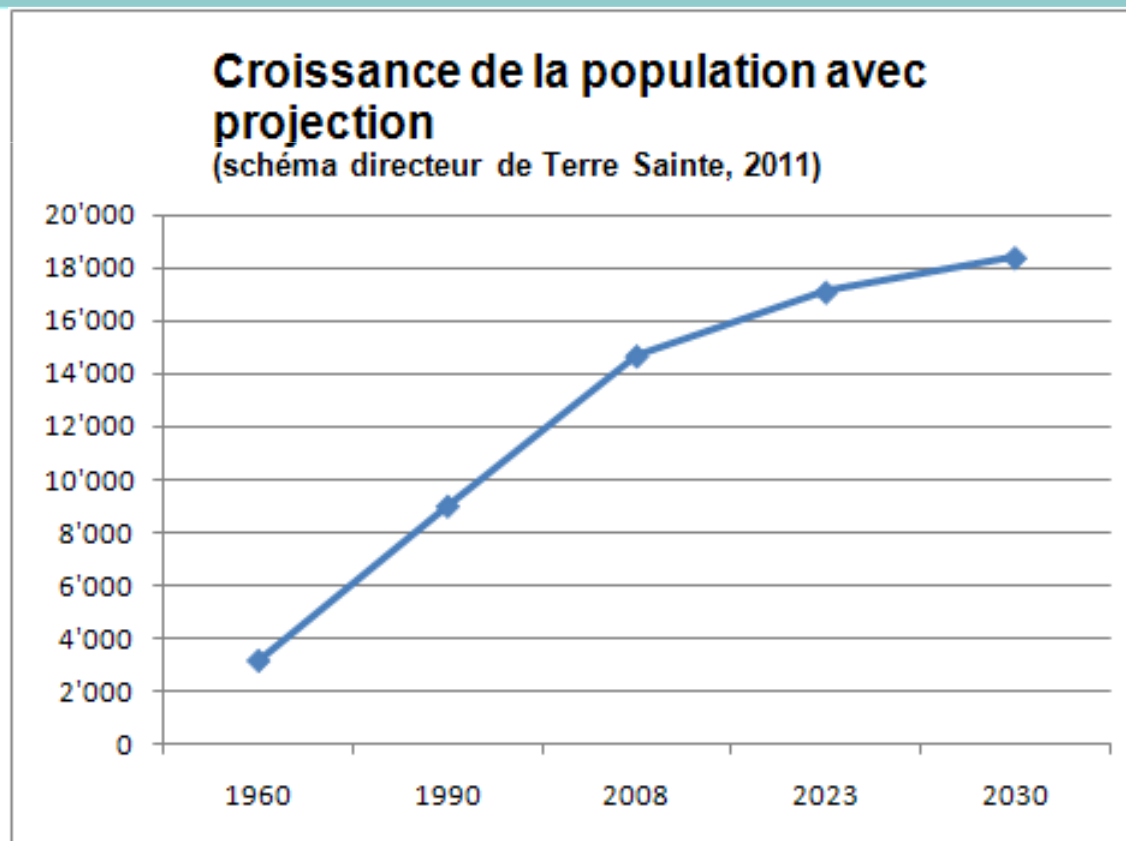
Nathalie-Raya Etter, cheffe projet, Régionyon

6 Questions / réponses et apéritif

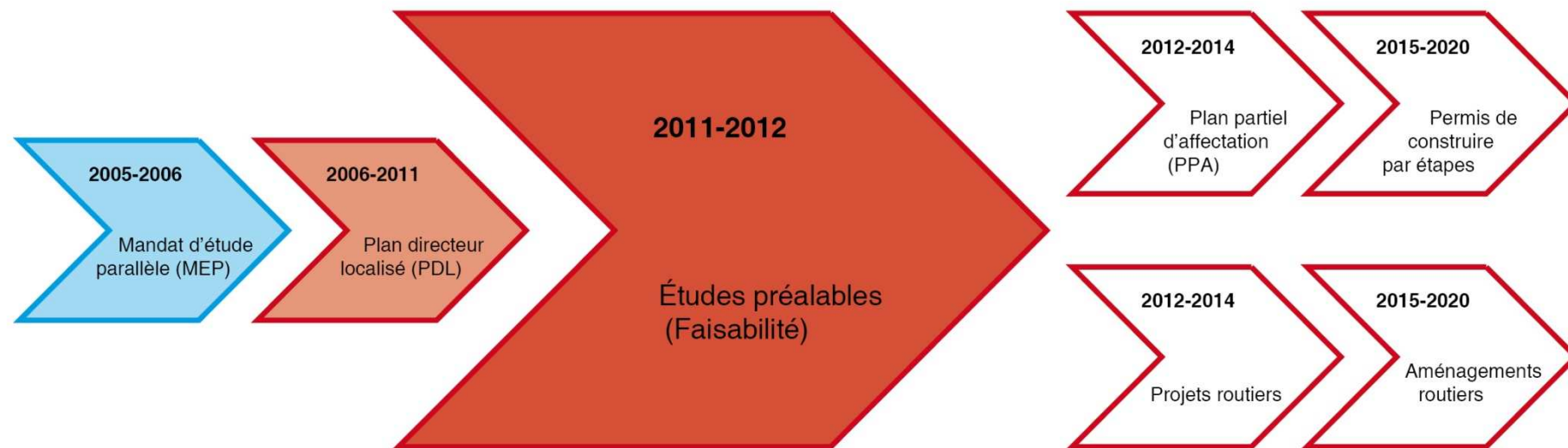
De plus en plus de pendulaires à travers le bourg: une fatalité?

Une gare qui vit sans lien avec le bourg et le Château: acceptable?

Un bourg sans la région: viable?



Processus



Mobilité, environnement,
pôle artistique, qualités du
site et complémentarité des
activités, etc



Calendrier

- 30 jours de consultation: du 8 mars 2011 au 8 avril 2011
 - > dépôt des recommandations des ateliers de travail, du Conseil régional
- 20 avril 2011: dépôt du préavis municipal au Conseil communal
- 30 mai 2011: votations du Conseil communal
 - 1) l'initiative
 - 2) PDL
- Suite en automne 2011

Pour ancrer la culture au cœur de Terre Sainte



Information pour la consultation

Tous les documents et rapports sont consultables auprès de l'administration communale du lundi au vendredi aux horaires:

Lundi, mardi, mercredi et vendredi 13h30 à 16h30

Jeudi de 07h00 à 11h30 et de 13h30 à 18h30



Le PDL: un outil pour orienter le développement de Coppet

- La portée du PDL
- Les différents documents du dossier mis en consultation
- La structure du rapport du PDL

Urbanisation



L'enjeu principal :

Un développement qui valorise la situation stratégique de la gare de Coppet et qui intègre les spécificités exceptionnelles du lieu.

Les objectifs :

- Respect des valeurs paysagères du site
- Intégration des pièces bâties (lots)
- Une mixité d'affectations
- Des densités et gabarits raisonnables
- Un développement par étapes

Paysage et espaces publics



Entités spatiales et paysagères

	pièces bâties
	parc de l'Allée du Château
	squares
	jardin clos
	place de la Gare
	route de la Gare
	franges le long des voies CFF

L'enjeu principal :

Mise en valeur des entités paysagères existantes et création d'un parc public d'intérêt communal et régional en extension du Bourg de Coppet.

Les objectifs :

Valorisation du patrimoine paysager historique

Préserver des échappées visuelles

Organisation d'entités spatiales et paysagères

Création de la rue et de la place de la gare

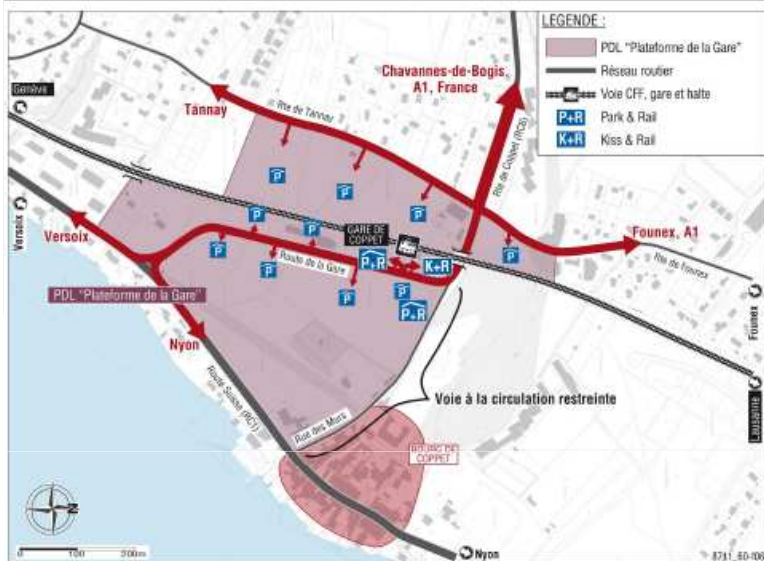
Requalification de la rue des Murs et de la route de Tannay

Mobilité et environnement

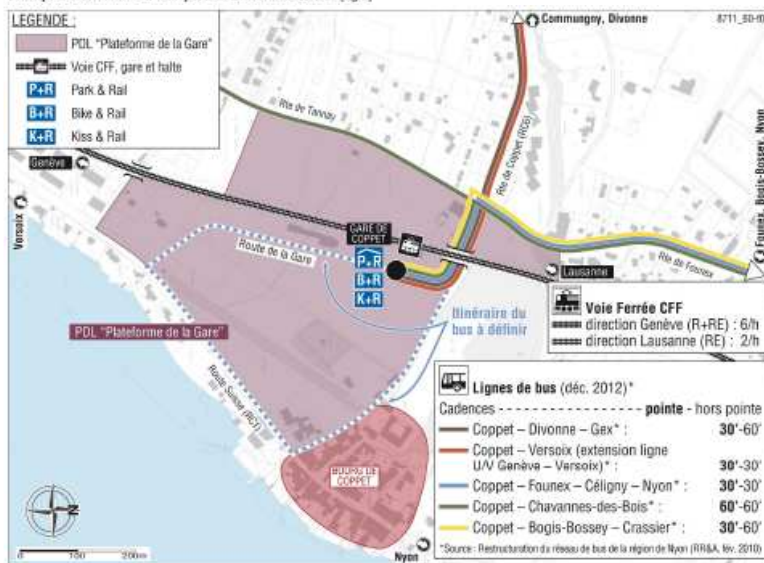
Les objectifs principaux :

Valorisation de la desserte en transports collectifs, du réseau de mobilité douce et limitation des incidences du trafic individuel motorisé.

Développer un quartier orienté sur le développement durable et intégrer toutes les mesures de protection environnementale.



Principe d'accessibilité en transports individuels motorisés (fig.2)



Offre en transports collectifs du secteur à terme (fig.3)



Réseau de mobilité douce (fig.4)

Le périmètre en quelques chiffres



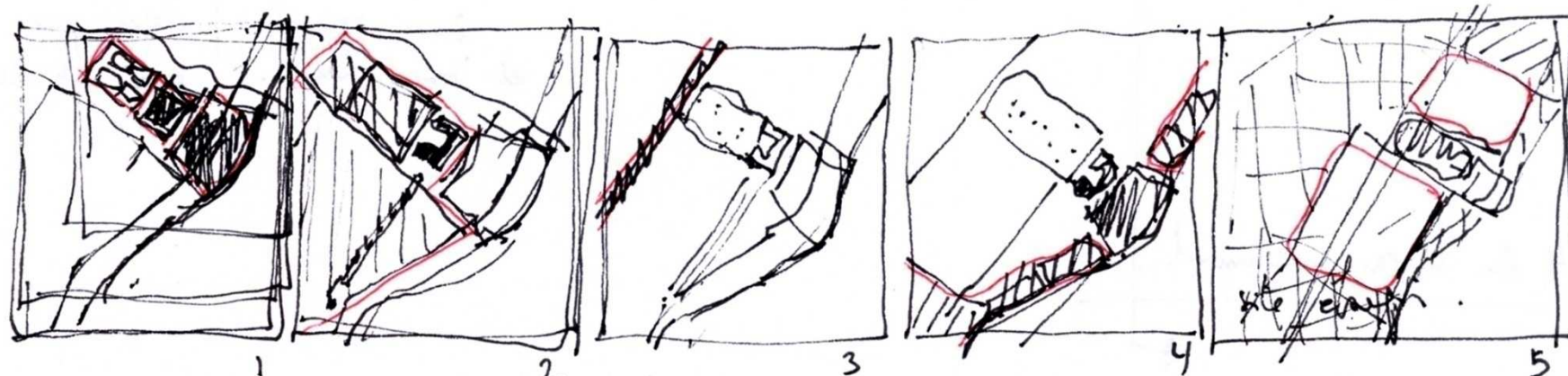
Le périmètre du PDL	210'000 m ²
50% de tout le périmètre réservé aux espaces publics	105'000 m ²
dont 80% de cette superficie dédié à un futur Parc public	85'513 m²

L'autre moitié réservée aux périmètres constructibles	105'000 m ²
dont moins de 25 % en surface bâtie au sol	23'390 m²
et plus de 75 % en espaces collectifs non bâtis	81'610 m²

La densité moyenne prévue dans le projet est inférieure aux exigences cantonales, compte tenu de l'emprise du parc public.

En fonction des étapes qui suivront, la croissance sera similaire à la croissance actuelle en Terre Sainte évaluée à une moyenne de 300 habitants par année.

La culture du patrimoine



XVIII^e

1

1784

2

1858

3

1^{ère} moitié
XX^e

4

2^{ème} moitié XX^e

5

Construction
du château
et du bourg

Acquisition
de la baronnie
par Jacques
Necker

Implantation
du chemin
de fer

Occupation
des rives de
part et d'autre
du bourg

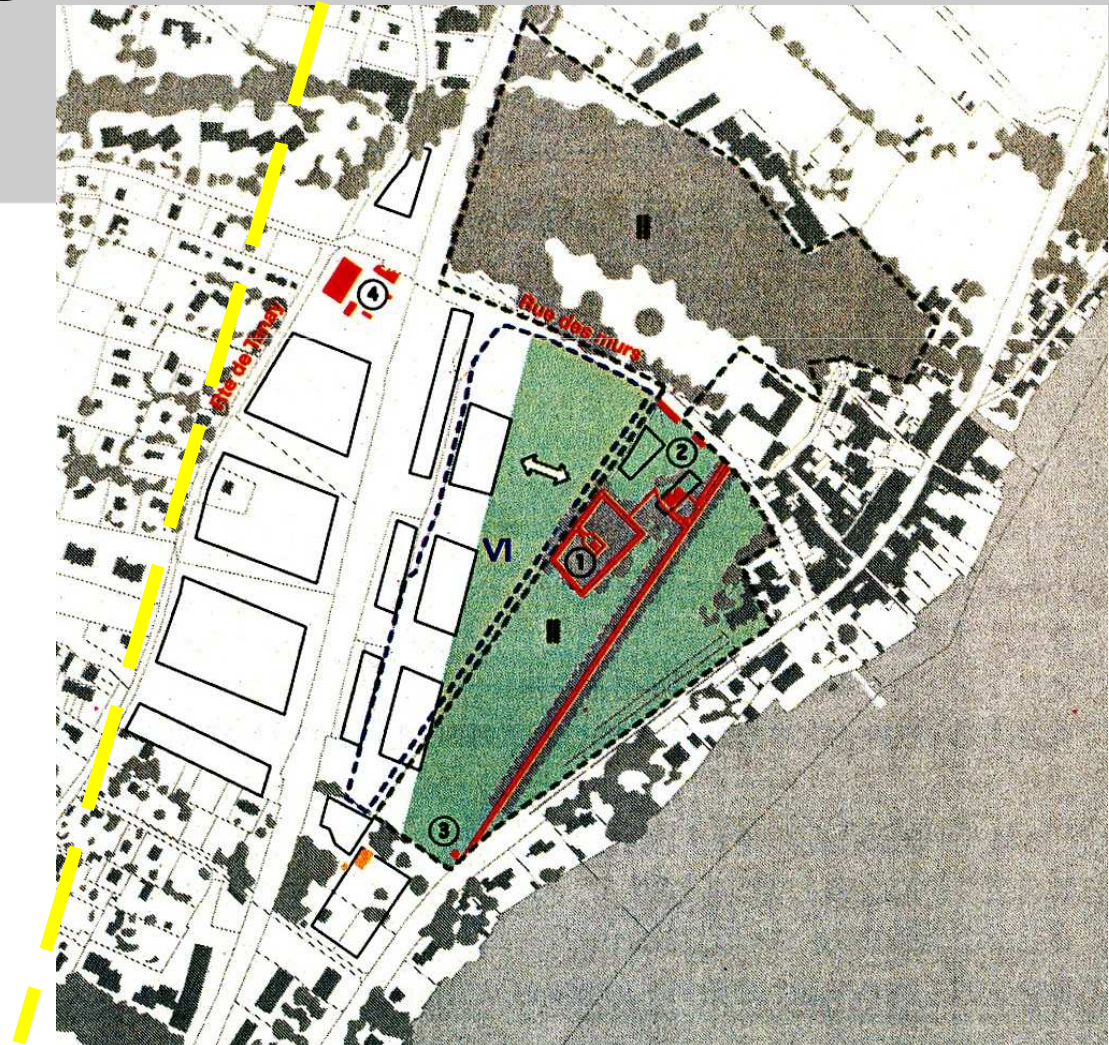
Développement
des implantations
de villas alentour,
mitage du territoire

La culture du patrimoine

État des lieux : paysage et monuments

note 1	tombeau
note 2	loge du Château
note 3	ferme
périmètre II	protégé
périmètre VI	maintenu

Recensements
et protections du site





Positionnement vers un pôle culturel

- **Les enjeux sur l'avenir de Coppet: quelle place à la culture, à la vie sociale et économique?**
- Le Château accueille certaines organisations et ressources qui valorisent/profitent de l'aura historique du celui-ci: **Comment ces institutions sises au coeur de Coppet contribuent-elles à l'économie du bourg, à la qualité du site ?**
- **Quel avenir pour ces activités à Coppet ? Quelles possibilités de collaborations, d'essaimage vers de nouvelles activités en faveur de la dynamique copétane ?**

Positionnement vers un pôle culturel

L'International Menuhin Music Academy. Activités du **quotidien**, du travail des élèves et de maestro enseignants, de chercheurs, entre autres.
= des concerts, des séjours des maestros, des visites des donateurs, des ouvertures possibles avec les conservatoires de Genève à Lausanne, avec la population, voire d'autres collaborations régionales.

Le Centre Européen de la Culture. Un réseau européen d'experts, de chercheurs, d'intellectuels et de politiciens.
= Symposium annuel.

Le Cercle Européen de Coppet. Un réseau européen d'experts, de chercheurs, d'intellectuels et de politiciens. Cette association a établi un manifeste qui a été présenté au Parlement Européen de Bruxelles.
= Publication d'ouvrages, conférences.

Le Forum Européen de Coppet. C'est une association qui tisse des liens dans le réseau lémanique d'experts, de chercheurs, d'intellectuels, d'édiles et d'habitants de la région.
= cycles de conférences, prix de Coppet.



Etude de faisabilité

L'étude de faisabilité conformément à l'art. 85 LAF vérifie si le projet est :

- Conforme aux volontés publiques et aux exigences de l'aménagement et de l'environnement définies par les différents plans directeurs.
- Cohérent avec les intentions des propriétaires et avec les conditions du marché.
- Réalisable du point de vue foncier et des équipements.

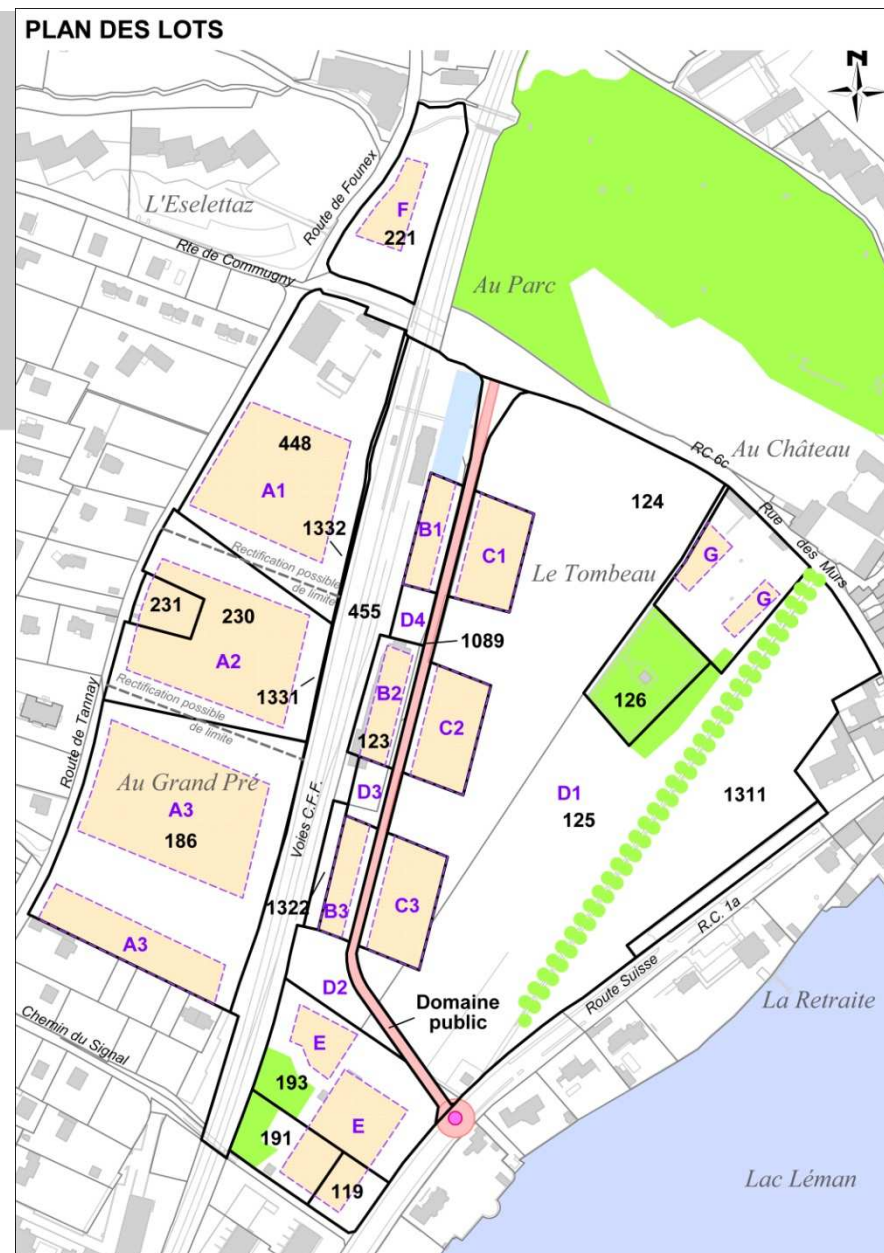
Etude de faisabilité

Plan des propriétaires



Etude de faisabilité

Plan des lots



Etude de faisabilité

Plan des servitudes



Etude de faisabilité, répartition des coûts

Coût total des équipements estimés à $\pm 25\%$:
environ Fr. 27 millions comprenant :

- Infrastructures routières.
- Réseaux d'assainissement.
- Equipements généraux.
- Cheminements piétonniers.
- Espaces paysagers.
- Interface de la gare.
- Frais d'études.

Le coût des équipements sera payé par les propriétaires au prorata de leurs nouvelles surfaces brutes de plancher.



Etude de faisabilité

Les propriétaires s'entendent à mettre en place des conventions entre eux et la commune qui fixent les modalités foncières pour réaliser le projet :

- Suppression des servitudes.
- Participation financière de chacun.
- Constitution des nouvelles servitudes pour les usages publics et les passages.
- Cession des terrains pour la future route.

En cas d'échec dans les négociations, la création d'un syndicat d'amélioration foncière en terrain à bâtir s'avérera nécessaire pour la réalisation du plan d'affectation.

Pour ancrer la culture au cœur de Terre Sainte



La démarche en cours: les ateliers et leurs recommandations

Depuis septembre 2010, des ateliers de travail réunissant chaque mois entre 20 et 30 personnes:

- des représentants de la société civile :
de l'association des commerçants à Vision Coppet,
- des propriétaires, dont les CFF,
- des experts,
- et des représentants de la commune, de communes voisines,
du Conseil régional et du canton de Vaud, sans oublier le projet
d'agglomération franco-valdo-genevoise.

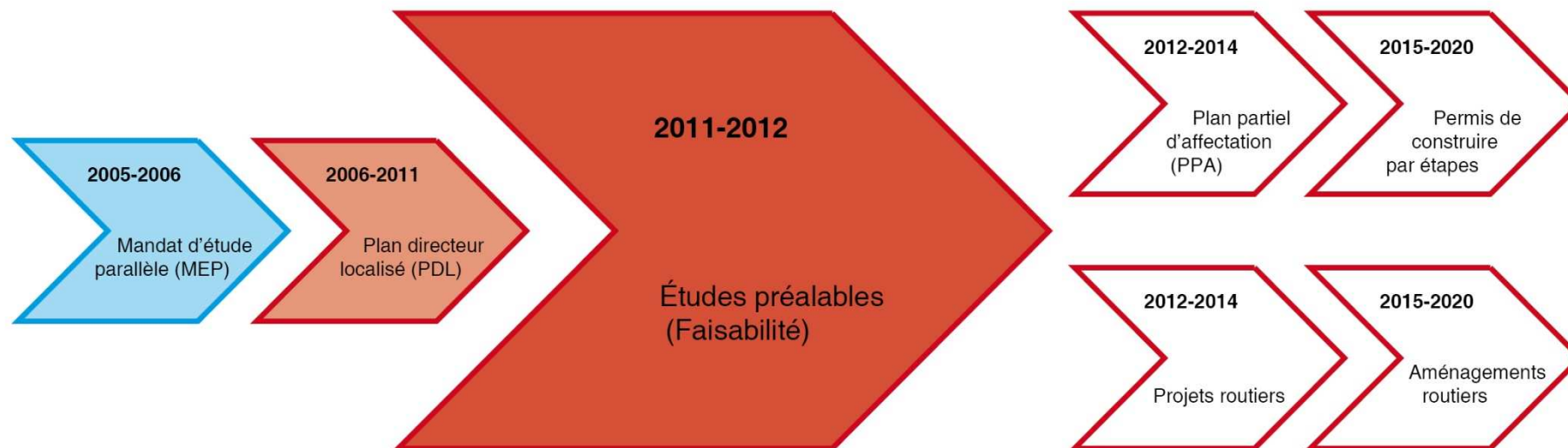
8 ateliers qui ont permis de partager une base d'information pour ouvrir les discussions sur tous les aspects du PDL.

1 visite du périmètre dessiné par le PDL, avec la participation du comte d'Haussonville.

Le résultat => des recommandations qui seront déposées durant la consultation...

Coordination et participation

Evaluation et traitement des recommandations et questions émanant des huit ateliers ; suivi des analyses de faisabilité en mobilités, environnement, sociales et économiques. Travail de veille à la complémentarité des besoins.



Mobilité, environnement, pôle artistique, qualités du site et complémentarité des activités, etc

Pour ancrer la culture au cœur de Terre Sainte



Information pour la consultation

Tous les documents et rapports sont consultables auprès de l'administration communale du lundi au vendredi aux horaires:

Lundi, mardi, mercredi et vendredi 13h30 à 16h30

Jeudi de 07h00 à 11h30 et de 13h30 à 18h30

www.coppet.ch

www.regionyon.ch

Merci de votre attention et nous vous proposons de partager un apéritif.